

Avis voté en plénière du 26 novembre 2014

La mixité des métiers

Déclaration du groupe de l'agriculture

La parfaite mixité des métiers n'est pas encore atteinte dans notre pays, loin s'en faut. Certains secteurs sont plus égalitaires que d'autres mais dans l'ensemble le monde professionnel doit encore progresser dans ce domaine. Les difficultés sont profondément enracinées dans notre culture et c'est un changement d'état d'esprit, de mentalité, qu'il faut rechercher et ce, dès le plus jeune âge.

On peut toutefois forcer le destin avec des actions qui introduisent, petit à petit, des idées et des comportements différents.

Ainsi, le secteur agricole dont l'évolution du modèle traditionnel du travail peut apparaître moins rapide, a su forcer le destin, lors de la signature de l'accord national du 29 octobre 2009 qui a permis une égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

Avec 370 000 femmes parmi les salariés, soit 39 % des effectifs et un temps partiel bien plus choisi que subi tel que le démontre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), la mixité semblait donc assurée dans notre secteur, d'autant plus que la modernisation des métiers a en partie gommé les difficultés liées à la force physique.

Pour autant, il existe encore de nombreuses difficultés : difficultés de recrutement, moindre part des femmes en formation continue et en apprentissage, choix des filières de formation très sexué, faible représentation des femmes cadres et les candidatures très typées, qui ont amené, le 15 avril 2014, les organisations syndicales de salariés et professionnelles agricoles à de nouveau forcer le destin en signant un avenant à cet accord national. L'objectif principal est clair : la parité! Pour y parvenir, elles réaffirment le principe d'égalité des rémunérations, elles veillent à assurer un égal accès à la formation continue, notamment des salariés ayant des charges familiales, elles incitent à proposer l'aménagement des horaires pour concilier vie professionnelle et vie familiale en zones rurales et elles encouragent toute communication et action pour démontrer la mixité réelle de l'emploi et des métiers agricoles permettant de lever les stéréotypes et freins de toute nature.

À ce titre, la profession agricole contribue très concrètement à mettre en avant la mixité dans les métiers et les parcours de formation par un partenariat avec l'ONISEP.

Nous voulons aussi signaler l'initiative de la FNSEA qui diffusera, en 2015, un manuel sur les idées reçues des métiers de l'agriculture qui comportera un volet « mixité » afin d'assurer le renouvellement des générations des chefs d'entreprise et des salariés d'exploitation.

Mais ce travail ne sera possible qu'avec l'intégration du secteur agricole dans les dispositifs d'orientation tel que le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP) ou encore par l'élaboration d'un cadre favorisant des rapprochements école-entreprise agricole.

Le groupe de l'agriculture soutient toutes les démarches proposées par l'avis puisqu'elles aboutiront à « l'élargissement de l'attractivité des métiers et des entreprises ainsi que des potentiels de recrutement ».

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.